

ICILS 2018 : enquête internationale auprès des enseignants de quatrième sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

► En 2018, la France a participé aux côtés de onze pays et deux provinces à l'enquête internationale ICILS de l'IEA (Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire). Il s'agit de la première participation de la France à cette enquête, pilotée au niveau national par la DEPP, portant sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques. La moitié des enseignants français de quatrième déclare utiliser les TIC dans le cadre de l'enseignement, mais de façon variable selon la complexité des tâches et des applications. Ils se déclarent le plus souvent confiants dans leur capacité à utiliser les TIC pour l'enseignement, mais de façon tout de même moins affirmée que dans la plupart des autres pays participants. Enfin, si les enseignants français expriment leur confiance dans l'utilisation de ces technologies par les élèves, ils pointent également des effets négatifs.

Marion Le Cam, Sébastien Pac, DEPP-B2

► En 2018, la France et onze autres pays, ainsi que deux provinces, ont participé à l'enquête internationale ICILS (*International Computer and Information Literacy Study*) organisée par l'IEA (Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire). Cette enquête comporte un questionnaire sur l'utilisation des ordinateurs et autres appareils numériques par les enseignants, ainsi que leurs attitudes à l'égard de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Il s'agit de la première participation de la France à cette enquête initiée en 2013. Les données recueillies portent sur un échantillon représentatif de plus de 1 400 enseignants de quatrième, toutes disciplines confondues, répartis dans 122 collèges publics et privés sous contrat en

France métropolitaine et DOM (hors Mayotte) (voir « Pour en savoir plus » - Méthodologie).

Un peu plus de la moitié des enseignants français satisfaits du matériel informatique dans leur établissement

En France, pour les deux tiers des enseignants interrogés, les TIC sont considérées comme une priorité dans l'enseignement. C'est néanmoins, après l'Allemagne et le Luxembourg, la proportion la plus faible parmi les pays participants

► **figure 1.** En matière d'équipement numérique des établissements, les enseignants français semblent plus satisfaits que leurs collègues

allemands et portugais, mais moins que les Danois. Ainsi un peu plus de la moitié des enseignants français déclarent que leur établissement dispose de suffisamment de matériel numérique (57 %), et 53 % se déclarent satisfaits de la connexion à Internet, soit beaucoup moins qu'au Danemark ou au Luxembourg. Enfin, les deux tiers des enseignants français indiquent que leur établissement a accès à des ressources pédagogiques numériques suffisantes, un pourcentage parmi les plus élevés. Les enseignants sont peu nombreux à déclarer disposer d'assez de temps pour préparer des cours intégrant les TIC, mais la proportion en France (38 %) est l'une des plus élevée en Europe derrière le Luxembourg.

► 1 Enseignants d'accord ou tout à fait d'accord concernant l'utilisation des TIC dans leur établissement, en %

	Allemagne	Chili	Danemark	États-Unis	Finlande	France	Italie	Kazakhstan	Luxembourg	Portugal	République de Corée	Uruguay	Moscou (Russie)	Rhénanie du Nord - Westphalie (Allemagne)
	b			b		b			b			b	a	a
Les TIC sont considérées comme une priorité dans l'enseignement	41	89	97	86	90	66	74	93	53	80	80	71	88	33
Mon établissement dispose d'équipements TIC suffisants	47	59	74	69	48	57	66	62	75	55	69	44	78	33
L'équipement informatique de mon établissement est à jour	44	59	73	70	60	61	61	66	75	57	51	46	85	29
Mon établissement a accès à des ressources pédagogiques numériques suffisantes	30	48	77	74	54	66	54	58	67	53	67	45	71	22
Mon établissement dispose d'une connectivité suffisante à Internet	42	40	72	73	61	53	49	56	74	43	82	31	87	28
Je dispose d'assez de temps pour préparer les cours intégrant les TIC	30	31	33	62	26	38	38	76	58	32	48	27	66	26
J'ai suffisamment d'opportunités de développer une expertise en matière de TIC	40	46	39	61	57	39	55	73	60	45	49	40	86	32
L'établissement dispose d'un support technique suffisant pour assurer la maintenance des ressources TIC	47	47	59	68	59	49	46	70	71	50	56	36	88	35

a Provinces participant à titre comparatif.

b Pays n'ayant pas atteint le seuil de participation requis par les standards de l'IEA.

Lecture : en France, 57 % des enseignants sont d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que leur établissement dispose d'équipements TIC suffisants.

Champ France : enseignants de quatrième des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte).

Source : IEA - MENJ-DEPP.

L'utilisation des TIC en classe pour l'apprentissage reste limitée

En France, la moitié des enseignants interrogés (53 %) déclarent utiliser les TIC tous les jours dans le cadre de leur enseignement, un des pourcentages les plus élevés derrière le Danemark (72 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 2).

Il a été demandé aux enseignants d'évaluer la fréquence avec laquelle ils ont utilisé différents outils numériques pour enseigner pendant l'année. Parmi les 17 outils proposés dans le questionnaire, il est possible de distinguer les outils d'utilité générale des outils numériques d'apprentissage, plus spécifiques ► figure 3. Parmi les outils d'utilité générale, le traitement de texte est le plus fréquemment utilisé : 56 % des enseignants français l'utilisent « dans la plupart des cours » ou « à chaque cours ou presque » ► figure 3. En France, d'autres outils sont également utilisés régulièrement pendant les cours comme les logiciels de présentation (par 36 % des enseignants) et les contenus numériques liés aux manuels pédagogiques (22 %). Concernant l'utilisation de ces outils, les enseignants français occupent une position médiane parmi les pays participants (voir « Pour en savoir plus » - figure 4).

Les ressources informatives informatisées (encyclopédies par exemple) ne sont utilisées régulièrement en cours que par 18 % des enseignants français interrogés. Dans la moitié des pays participants, plus d'un tiers des enseignants les utilisent régulièrement. Concernant les outils numériques d'apprentissage, les proportions d'enseignants qui les utilisent fréquemment sont nettement

inférieures à celles observées pour les logiciels d'utilité générale. Pour chacun des outils proposés dans le questionnaire, moins de 7 % des enseignants français déclarent les utiliser régulièrement en cours. Par exemple, les plateformes d'apprentissage en ligne sont utilisées régulièrement par seulement 1 % des enseignants français interrogés contre 53 % en Finlande et 32 % au Danemark.

En France comme dans les autres pays, la pratique d'enseignement qui mobilise le plus régulièrement les TIC est la présentation d'informations à la classe ► figure 5. En matière de pratiques par rapport aux autres pays européens, la France apparaît devant ou équivalente à l'Allemagne et l'Italie mais en retrait du Danemark, de la Finlande et du Portugal.

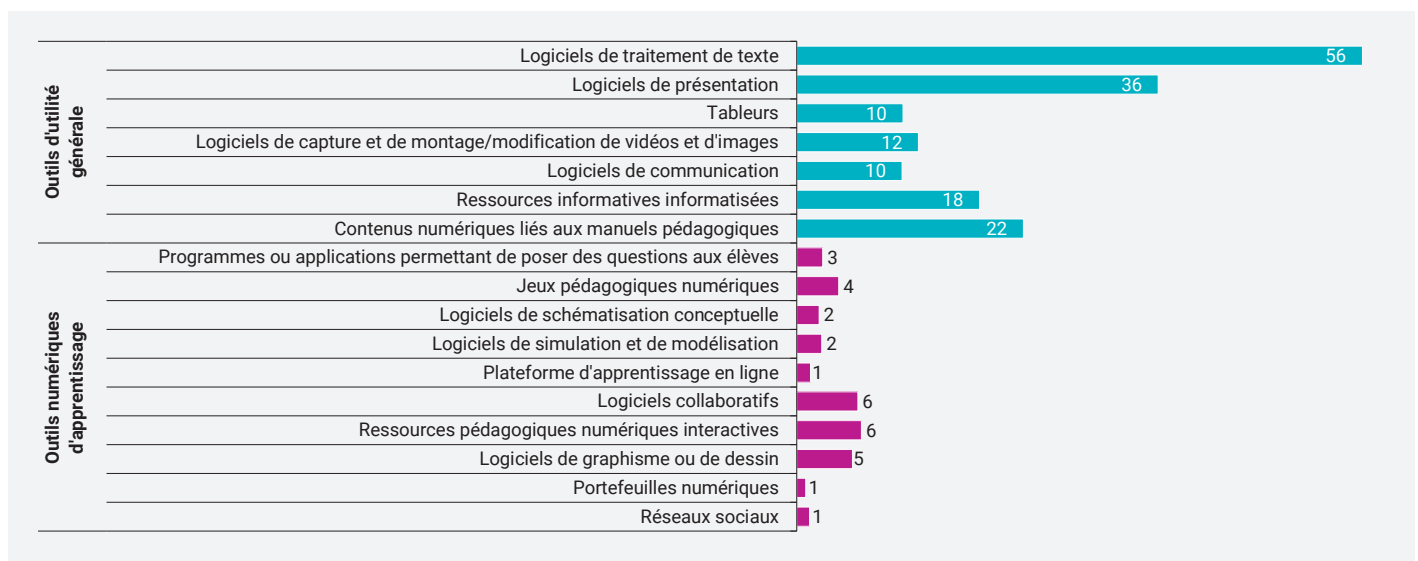
Ainsi, les enseignants français déclarent assez peu utiliser les TIC pour l'aide à la collaboration entre les élèves (12 %), et pour la communication de commentaires sur le travail des élèves (13 %). La France est un des pays, avec l'Allemagne (14 %), l'Italie (18 %) et le Luxembourg (14 %), pour lesquels cette dernière pratique est citée le moins fréquemment. À titre de comparaison, elle est beaucoup plus mentionnée au Danemark (42 %).

L'utilisation fréquente des TIC par les élèves lorsqu'il s'agit d'effectuer de « la collecte de données en vue d'un projet », ou pour « les projets de longue durée » ou « de courte durée » ou « la création de productions visuelles ou de vidéos » sont les activités les plus citées dans la majorité des pays participants à l'étude, comme en France ► figure 6.

Une formation aux TIC orientée vers les outils d'utilité générale et les contenus disciplinaires

Au cours de leur formation initiale à l'enseignement, à peine plus du tiers des enseignants français (35 %) déclarent avoir bénéficié d'un apprentissage généraliste sur l'utilisation des TIC, soit un peu moins qu'au Portugal (40 %), mais légèrement plus que dans les autres pays européens participants (voir « Pour en savoir plus » - figure 7). Pour la France, ces chiffres peuvent être mis en regard avec ceux issus de l'enquête Talis 2018 (enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage) réalisée sous l'égide de l'OCDE. Dans cette étude, 29 % des enseignants français s'estiment bien ou très bien préparés à l'utilisation des TIC lors de leur formation initiale (49 % pour la moyenne Talis à l'échelle internationale et 39 % à l'échelle européenne). La formation professionnelle liée aux TIC la plus fréquemment suivie au cours des deux années précédant l'enquête porte sur les ressources numériques d'enseignement et d'apprentissage spécifiques à la discipline (par 53 % des enseignants français). Cette proportion est équivalente à celle observée au Danemark, en Italie, ou au Luxembourg, et est supérieure à celle de la Finlande (47 %), de l'Allemagne (31 %), et du Portugal (39 %). Dans le cadre de la formation professionnelle, au cours des deux années précédant l'enquête, les enseignants français ont bénéficié de formation sur des applications numériques d'utilité générale (traitement de texte, tableur, utilisation d'Internet) (43 % des enseignants), d'observation de l'utilisation par d'autres

► 3 Enseignants français ayant déclaré avoir utilisé des outils informatiques dans la plupart des cours, ou dans chaque cours ou presque, en %



Lecture : 56 % des enseignants français déclarent utiliser des logiciels de traitement de texte dans la plupart des cours, ou dans chaque cours ou presque, lors de l'enseignement à une classe de quatrième de référence.

Champ : enseignants de quatrième des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte).

Source : IEA - MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.04. © DEPP

► 5 Enseignants ayant déclaré utiliser les TIC souvent ou toujours pour différentes pratiques d'enseignement, en %

	Allemagne	Chili	Danemark	États-Unis	Finlande	France	Italie	Kazakhstan	Luxembourg	Portugal	République de Corée	Uruguay	Moscou (Russie)	Rhénanie du Nord - Westphalie (Allemagne)
	b			b		b			b			b	a	a
Présentation d'informations via des instructions directes à la classe	48	66	77	69	70	60	47	62	63	58	67	37	77	37
Cours de rattrapage ou aide à l'approfondissement donné(e) à des élèves seuls ou en petits groupes	18	44	49	49	29	31	28	55	43	28	43	34	53	12
Encadrement de discussions et de présentations en classe menées par les élèves	25	44	55	47	41	21	34	57	35	36	35	28	55	22
Évaluation de l'apprentissage des élèves au moyen de tests	15	36	66	43	21	19	20	58	14	39	28	31	58	11
Communication de commentaires sur le travail des élèves	14	40	42	36	23	13	18	50	14	25	28	24	58	11
Renforcement de l'apprentissage de compétences par la répétition d'exemples	23	45	51	49	28	22	28	57	27	34	44	30	64	16
Aide à la collaboration entre les élèves	12	39	34	36	14	12	26	56	16	21	32	32	53	9
Médiation de la communication entre les élèves et des experts ou des mentors extérieurs	8	25	42	25	18	10	11	45	11	17	24	19	37	7
Communication avec les parents ou responsables au sujet de l'apprentissage de l'élève	25	36	62	59	77	37	34	52	32	31	23	13	60	17
Aide à l'apprentissage par investigation	22	50	59	45	33	22	20	55	24	21	39	37	56	17

a Provinces participant à titre comparatif.

b Pays n'ayant pas atteint le seuil de participation requis par les standards de l'IEA.

Lecture : lorsqu'ils encadrent des discussions ou des présentations menées par les élèves, dans une classe de quatrième de référence, 21 % des enseignants français utilisent souvent ou toujours les TIC pour cela.

Champ France : enseignants de quatrième des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte).

Source : IEA - MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.04. © DEPP

► 6 Enseignants ayant déclaré faire utiliser souvent ou toujours les TIC par les élèves pour différentes activités, en %

	Allemagne	Chili	Danemark	États-Unis	Finlande	France	Italie	Kazakhstan	Luxembourg	Portugal	République de Corée	Uruguay	Moscou (Russie)	Rhénanie du Nord - Westphalie (Allemagne)
	b			b		b			b			b	a	a
Travail sur des projets de longue durée (plus d'une semaine)	46	42	87	52	36	41	36	47	49	39	34	48	69	39
Travail sur des projets de courte durée (moins d'une semaine)	33	45	88	52	42	26	33	53	36	28	35	45	67	25
Explication et discussion d'idées avec d'autres élèves	13	21	44	27	12	9	20	48	17	15	23	25	48	11
Envoi du travail terminé pour évaluation	17	46	79	47	37	18	21	47	27	30	30	39	41	14
Travail individuel sur les supports d'apprentissage, à leur rythme	16	34	73	49	32	20	27	50	26	20	25	37	47	10
Recherches ouvertes ou travaux pratiques	23	38	55	30	19	34	33	33	28	34	32	37	34	22
Réflexion sur les expériences d'apprentissage	9	18	39	22	10	10	9	47	14	12	18	17	37	7
Communication avec d'autres élèves concernant des projets	24	30	50	30	14	14	19	45	24	15	23	32	55	18
Planification d'une séquence personnelle d'activités d'apprentissage	15	22	41	19	7	12	11	42	14	13	19	26	36	12
Analyse de données	17	24	62	25	19	18	18	46	16	19	33	31	44	13
Évaluation des informations obtenues lors d'une recherche	20	32	63	34	22	16	21	48	21	22	29	35	50	16
Collecte de données en vue d'un projet	48	47	81	42	46	36	35	56	43	38	46	52	79	40
Création de productions visuelles ou de vidéos	42	41	80	43	31	42	41	55	42	38	47	45	68	36
Partage de productions avec d'autres élèves	25	33	74	38	24	28	31	54	25	31	33	37	65	21

a Provinces participant à titre comparatif.

b Pays n'ayant pas atteint le seuil de participation requis par les standards de l'IEA.

Lecture : lorsqu'ils font collecter des données en vue d'un projet de longue durée aux élèves d'une classe de quatrième de référence, 36 % des enseignants français leur font utiliser les TIC pour cela.

Champ France : enseignants de quatrième des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte).

Source : IEA - MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.04. © DEPP

enseignants des TIC dans le cadre de leur enseignement (43 %) et de partage de ressources numériques d'enseignement ou d'apprentissage avec d'autres via un espace de travail collaboratif (45 %).

Moins d'un tiers des enseignants français ont eu, au cours des deux années précédant l'enquête, une formation sur l'utilisation des TIC pour faciliter l'apprentissage personnalisé des élèves. Seuls 16 % ont eu une formation sur l'utilisation des TIC par les élèves ayant des besoins spécifiques ou présentant

des difficultés d'apprentissage. Ce dernier pourcentage est également assez faible dans la plupart des pays participants. Il concerne cependant un tiers des enseignants au Danemark, en Italie, et aux États-Unis.

Des enseignants français en retrait sur leur capacité à faire utiliser les TIC par les élèves

Outre l'utilisation des TIC pour des usages domestiques courants comme « effectuer des

achats et des paiements en ligne sur Internet », plus de 90 % des enseignants français, comme dans les autres pays, les utilisent pour « chercher des ressources pédagogiques utiles sur Internet ». Les trois quarts des enseignants français se sentent capables de « préparer des cours impliquant l'utilisation de TIC par les élèves », ou de « créer des présentations avec des fonctions d'animation simples ». C'est un peu moins que dans la plupart des autres pays participants, où la proportion est en général supérieure à 80 % (voir « Pour en savoir plus » - figure 8). Deux tiers des enseignants

français s'estiment également en mesure d'utiliser les TIC pour « évaluer l'apprentissage des élèves ». C'est plus qu'en Allemagne (49 %) ou au Luxembourg (54 %), mais moins que dans tous les autres pays participants. Moins de la moitié des enseignants français se déclarent capables d'utiliser les TIC pour « collaborer avec d'autres via des ressources partagées ». Par ailleurs, la France présente le plus faible pourcentage d'enseignants qui se sentent capables de « contribuer à un forum de discussion/un groupe d'utilisateurs sur Internet » (38 %). En outre seulement 19 % des enseignants français se sentent capables d'utiliser une plateforme d'apprentissage en ligne ». C'est le plus faible pourcentage parmi les pays participants.

Les enseignants français sont parmi les moins critiques concernant les effets négatifs de l'utilisation des TIC par les élèves, en comparaison des autres pays européens

En France, près de huit enseignants sur dix considèrent que l'utilisation des TIC « accroît l'intérêt des élèves pour l'apprentissage » (voir « Pour en savoir plus » - figure 9), « permet aux élèves d'accéder à de meilleures sources d'informations » et « permet aux élèves de travailler à un niveau approprié à leurs besoins d'apprentissage ». Ces pourcentages sont du même ordre de grandeur que dans les autres pays européens, sauf le Portugal où les pourcentages sont plus élevés. Seul un enseignant français sur deux

considère que l'utilisation des TIC « aide les élèves à développer des compétences en résolution de problèmes » (53 %), et « aide les élèves à développer des compétences dans la planification et l'autorégulation de leur travail » (47 %). Pour la France, comme pour l'Allemagne et le Luxembourg, le pourcentage est inférieur de 10 à 20 points par rapport à celui observé dans la plupart des autres pays. La France se démarque de tous les autres pays sur un point : seuls 28 % des enseignants français sont d'accord avec l'idée selon laquelle l'utilisation des TIC « améliore les performances scolaires des élèves ». C'est le taux le plus faible parmi tous les pays participants.

Les enseignants français mettent moins en avant les effets négatifs des TIC que leurs homologues des autres pays européens (voir « Pour en savoir plus » - figure 10). Les trois quarts des enseignants français (73 %) estiment que les TIC peuvent « encourager les élèves à plagier des ressources disponibles sur Internet ». C'est le principal effet négatif qu'ils mentionnent, comme tous les autres pays d'ailleurs, et dans les mêmes proportions. Par ailleurs, la moitié (53 %) considère que l'utilisation des TIC « dégrade la qualité de l'expression écrite des élèves » et seulement 38 % qu'elle dégrade le niveau de compétence des élèves en calcul et en estimation. Sur ce dernier point, la proportion en France est une des plus faibles des pays participants. De même, moins d'un enseignant français sur cinq considère qu'elle « empêche la formation de concepts par les élèves » (17 %), proportion équivalente aux autres pays.

Les enseignants français mettent en avant l'accès efficace à l'information pour leurs élèves par les TIC

Les enseignants ont été interrogés sur l'importance qu'ils donnent dans leurs cours au développement chez leurs élèves de neuf capacités différentes basées sur les TIC

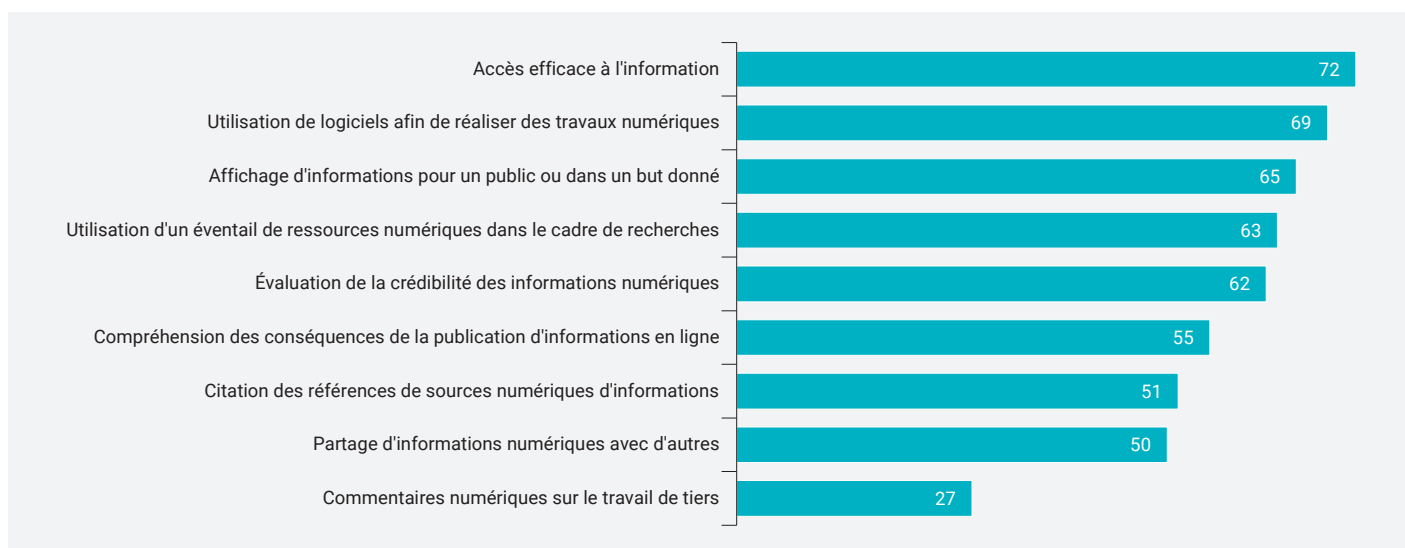
► **figure 11.** La majorité des enseignants accordent une importance forte ou modérée à presque toutes les compétences proposées. En France, la proportion est la plus élevée pour « l'accès efficace à l'information » (72 %). Elle est cependant en dessous de celles observées en Italie (91 %) et au Danemark (86 %), mais très au-dessus de l'Allemagne (54 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 12). Dans ce même domaine, « l'évaluation de la crédibilité des informations numériques » est importante à développer chez les élèves pour 62 % des enseignants français. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 20.04 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux **figures** ou informations complémentaires, (« Sources, définitions et méthodologie »), voir la rubrique « Télécharger les données au format XLS ».

► 11 Enseignants français accordant une importance forte ou modérée au développement de compétences en TIC chez leurs élèves, en %



Lecture : 69 % des enseignants français accordent une importance forte ou modérée à l'apprentissage par leurs élèves de quatrième de l'utilisation de logiciels afin de réaliser des travaux numériques.
Champ : enseignants de quatrième des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte).
Source : IEA - MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.04. © DEPP